

Camps de l'armée pour handicapés 2001

En 2001 seront à nouveau organisés deux camps de l'armée pour handicapés (CAH). Deux groupes d'hôpital du régiment d'hôpital 2 seront chargés de leur réalisation.

Buts

- Exploiter une installation sanitaire de l'armée afin de soigner et d'assister des personnes handicapées.
- Promouvoir la collaboration entre l'armée et les services civils dans l'optique du service sanitaire coordonné.
- Offrir un changement à des personnes handicapées qui, en raison d'une grave atteinte corporelle, ne peuvent pratiquer du sport et, de ce fait, n'ont pas la possibilité de prendre part aux cours de l'association suisse du sport pour handicapés.
- Soulager pendant une courte période les proches et le personnel soignant des handicapés.

Organisation

Camp I: 26 mai - 5 juin 2001, Gr hôp 68

Camp II: 23 juin - 3 juillet 2001, Gr mob hôp 67
Truppenlager Melchtal, 6067 Melchtal

Participation: au maximum 100 personnes

Peuvent être admis:

- les personnes atteintes de rhumatisme grave,
- les personnes souffrant d'arthrose grave et d'autres troubles des articulations,
- les amputés,
- les personnes atteintes de dystrophie musculaire et de sclérose multiple,
- les para- et tétraplégiques.

Ne peuvent pas être admis:

- les malades psychiques dont l'assistance exige un personnel soignant spécialisé en psychiatrie,
- les patients atteints de maladies contagieuses,
- les personnes souffrant de troubles instables de la circulation,
- les personnes souffrant de graves troubles du métabolisme,
- les personnes ayant de graves problèmes de communication,
- les personnes de moins de 18 ans et de plus de 70 ans.

Outre les handicapés, des malades chroniques provenant d'hôpitaux ou d'institutions spécialisées peuvent également être pris en considération.

Les candidats et candidates désirant participer pour la première fois à un camp pour handicapés, ou ceux et celles dont la demande n'a pas pu être retenue les années précédentes, seront admis en priorité.

Inscription par écrit jusqu'au 31 octobre 2000 à l'adresse suivante: Etat-major général, Groupe des affaires sanitaires, Section organisation et conduite, 3003 Berne, tél. 031 324 27 74.

Les inscriptions doivent mentionner:

Nom et prénom, domicile avec no postal et adresse, date de naissance, remarque si une participation à un camp de l'armée a déjà eu lieu antérieurement.

Frais: une contribution financière forfaitaire d'un montant de Fr. 165.-

Les personnes inscrites reçoivent un questionnaire détaillé. Celui-ci doit être dûment rempli et parvenir au Groupe des affaires sanitaires jusqu'au 15 novembre 2000 au plus tard.

*Médecin en chef de l'armée
Divisionnaire P. Eichenberger*